



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

AU CŒUR
DE L'EMPLOI
PUBLIC LOCAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Édito



Le document que vous tenez entre vos mains retrace l'activité des services du CDG38 pendant l'année 2021.

Pour les années à venir, l'offre de service du CDG38 a vocation à s'adapter à vos besoins. Le nouvel exécutif que je préside depuis octobre 2020 a engagé une réflexion stratégique approfondie depuis son élection.

Afin de mieux comprendre et mesurer vos besoins, une enquête a été menée en 2021. D'abord une enquête qualitative, via des entretiens auprès d'une vingtaine d'employeurs territoriaux, représentant des effectifs variés. À la suite de quoi un questionnaire quantitatif a été mis au point puis diffusé avec l'aide de l'Association des Maires de l'Isère.

Les résultats de cette double enquête permettent de mieux identifier les attentes des employeurs territoriaux vis-à-vis du CDG38, même si ces attentes sont très variées et parfois contradictoires.

Notre offre de service est jugée complète, même si elle reste mal connue. Le CDG38 est identifié comme un expert et un partenaire privilégié des collectivités, bien plus qu'un prestataire ! De fait, nous partageons le même ADN : des missions de service public et un pilotage par des élus locaux.

Le conseil d'administration du CDG38 a adopté, à l'unanimité, en décembre dernier, cinq orientations stratégiques à l'horizon 2026 :

- ▶ Réinvestir dans notre cœur de métier, à savoir nos missions obligatoires de conseil juridique statutaire ;
- ▶ Équilibrer le portefeuille des missions facultatives, en fonction de vos attentes et de leur impact financier ;
- ▶ Améliorer la relation entre le CDG 38 et vous ;
- ▶ Définir des vecteurs de solidarité entre les collectivités ;
- ▶ Sélectionner des innovations à proposer.

Parce que ces choix guideront l'action de l'exécutif du CDG38 dans les années à venir, je tenais à vous les présenter en les illustrant en page suivante.

Je souhaite, enfin, attirer votre attention sur les équilibres financiers du CDG38 : ils ont commencé à être corrigés puisqu'après trois exercices consécutifs déficitaires, notre section de fonctionnement est redevenue excédentaire.

Je reste mobilisé et disponible, avec les membres de l'exécutif et les équipes du CDG38, pour répondre à vos questions et remarques.

Le Président,

Jean-Damien Mermillod-Blondin

CAP SUR 2026

Les cinq axes de notre stratégie

Axe 1 : réinvestir dans le cœur de métier en renforçant l'expertise

Avant tout, les employeurs attendent du CDG38 qu'il les conseille en matière de statut, pour sécuriser leurs pratiques et éclairer leurs décisions. Cette attente est partagée par toutes les strates de collectivités : les communes qui comptent moins de 20 agents, celles qui disposent d'un service du personnel comme les grandes organisations de plusieurs centaines d'agents.

Notre expertise juridique sera donc renforcée : conseil statutaire et fonctionnement des instances consultatives : CAP, CCP, CST (qui remplace le CT-CHSCT) ainsi que le nouveau CONSEIL MÉDICAL.



Axe n°2 : équilibrer le portefeuille des missions facultatives

Nos équipes interviennent sur demande auprès de plusieurs centaines de collectivités chaque année : santé, prévention des risques professionnels, intérim public, prestation paie, archives, etc...

Mais des choix s'imposent à nous car les ressources du CDG38 ne permettent pas de répondre à toutes les demandes, sauf à altérer nos délais et la qualité de nos interventions.

D'ores et déjà, la mission Handicap est reconduite pour quatre ans. Et des ajustements tarifaires sont actés (archives, prestation paie, retraite) afin de facturer au « juste prix ». L'abandon de missions n'est pas exclu (exemple : fin de l'expérimentation de la prestation RGPD), ou un maintien sur une logique différenciée de territoire.

Axe n°3 : améliorer la relation entre le CDG 38 et les collectivités

La réponse aux besoins de plus de 700 employeurs nécessite un effort d'organisation et des outils modernisés, a fortiori quant l'actualité réglementaire prolifère.

Notre site www.cdg38.fr va être rénové pour être plus accessible. Un système informatisé de gestion de la relation collectivité (« GRC ») est en construction. Et nous reprenons notre rôle de mise en réseau, après la parenthèse Covid : rencontres de territoires, réseau DRH, réseau des préventeurs...



Axe n°4 : définir les missions porteuses de solidarité

La solidarité entre « petites » et « grandes » collectivités est au cœur de nos débats, même si la Loi ne confère pas une telle vocation à un centre de gestion.

Nos orientations et modalités d'intervention doivent intégrer la réalité de nos territoires, deux exemples :

- ▶ Les difficultés de recrutement ne sont pas vécues avec la même intensité en zone urbaine et rurale ;
- ▶ Les attentes de conseil RH varient selon les ressources disponibles en interne.



Axe n°5 : sélectionner les innovations à proposer

Le CDG38 est attendu par les moyennes et grandes collectivités pour les aider à ré-inventer leur fonction RH (moins dans la gestion, plus dans la stratégie, l'accompagnement des parcours, et le dialogue social).

Et il doit conserver sa capacité à innover ! Via les outils mutualisés qu'il développe (ex : GPEEC), et les actions qu'il peut expérimenter sur l'échelle départementale, en lien avec les intercommunalités ainsi qu'avec les autres centres de gestion de la région.



L'ACTIVITÉ EN 2021

▶ Gestion des carrières

14 776 carrières gérées
7 527 avancements d'échelon
5 497 avancements de grades validés
435 calculs d'allocation chômage
(via la convention avec le CDG17)
385 dossiers de contrôle de pensions
82 prestations Accompagnement
Personnalisé Retraite (APR)

▶ Instances médicales

38 réunions et **2 687** dossiers instruits

▶ Instances paritaires

45 séances d'instances paritaires
(CAP, CCP, CT, CHSCT, conseils de discipline)

▶ Santé au travail

14 010 agents suivis
4 882 visites médicales et entretiens infirmiers

▶ Gestion des risques psychosociaux

392 situations individuelles et collectives
suivies par les psychologues du travail
378 agents pris en charge par les
assistant.es social.es

▶ Dématérialisation

351 collectivités utilisent une
solution mutualisée
650 signataires du certificat électronique

▶ Archives itinérantes

339 ml d'archives classées
551 ml proposés à l'élimination
20 diagnostics

▶ Missions temporaires

318 missions de remplacement réalisées par
157 personnes dont
11 en situation de handicap

▶ Professionnalisation

10 personnes formées au métier de secrétaire
polyvalente en petite collectivité
5 entrées en contrat d'apprentissage

▶ Maison de l'emploi territorial (MET)

4 354 demandes traitées

▶ Concours

8 concours et examens professionnels organisés
2 522 candidats et **155** lauréats

▶ Dialogue social

14 633 heures de décharges syndicales rémunérées
12 000 € de subventions aux organisations syndicales

▶ Médiation

5 procédures réalisées
220 employeurs adhérents

▶ Conseil en recrutement

5 missions d'appui

▶ Paies

12 060 bulletins de paies réalisés pour
33 employeurs

▶ Prévention des risques professionnels

140 jours de missions accompagnement
170 jours d'action en milieu de travail
174 demi-journées d'inspection
96 assistants de prévention formés
93 documents thématiques en ligne

▶ Mutuelles

3 271 agents couverts en santé (290 employeurs)
8 485 en prévoyance (365 employeurs)

▶ Assurance statutaire

320 employeurs assurés
11 699 agents couverts

▶ Titres restaurant

128 employeurs adhérents

▶ Promotion de l'emploi

10 réunions d'information
58 candidatures orientées

▶ Mobilité

152 rendez-vous mobilité

▶ Maintien dans l'emploi

30 élus ou agents sensibilisés
aux enjeux du handicap

▶ Bourse de l'emploi

6 439 déclaration de vacance de postes
4 594 offres d'emploi diffusées
2 371 notifications de recrutement

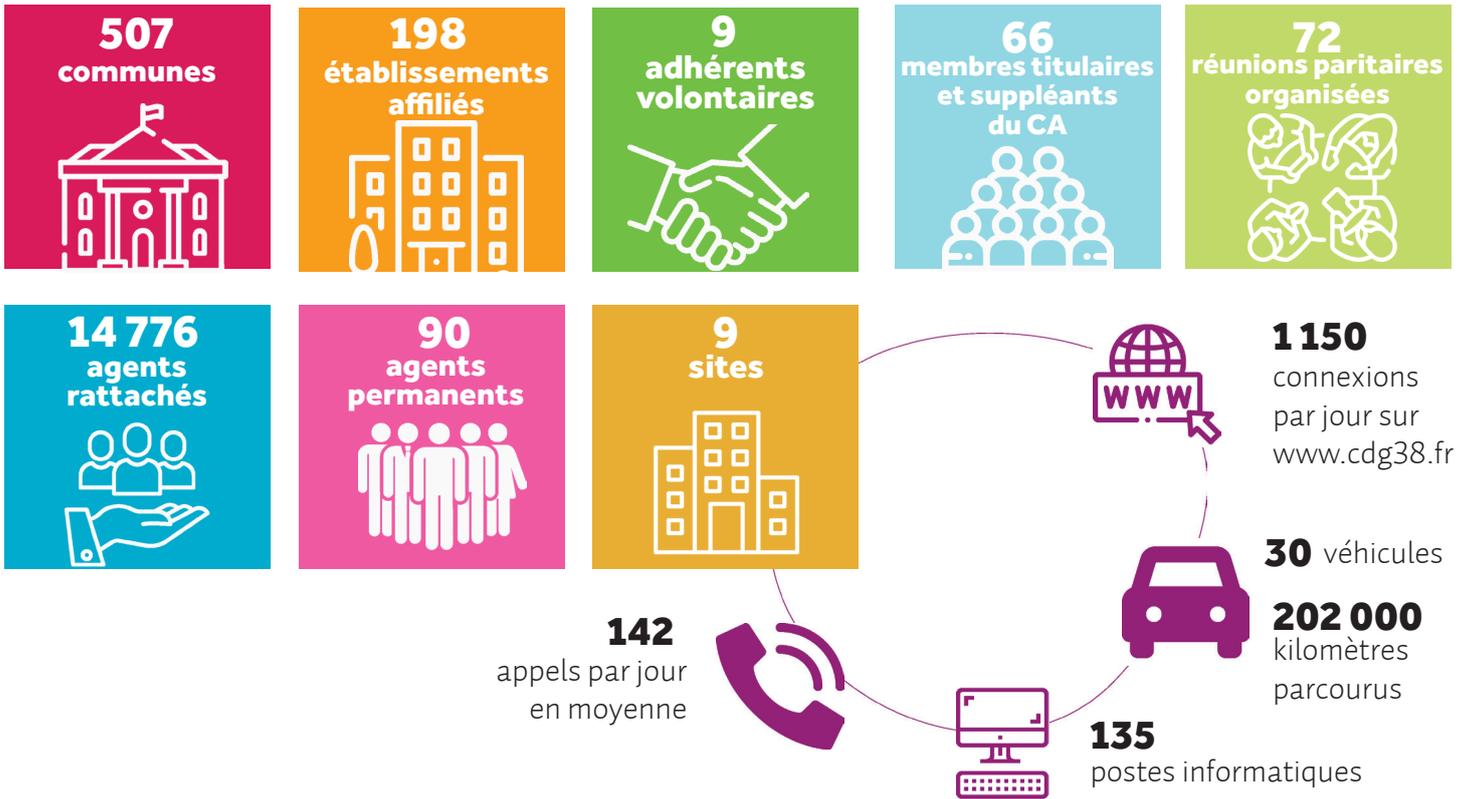
CARRIÈRES /
RESSOURCES
HUMAINES

QUALITÉ
DE VIE
AU TRAVAIL

GESTION
LOCALE

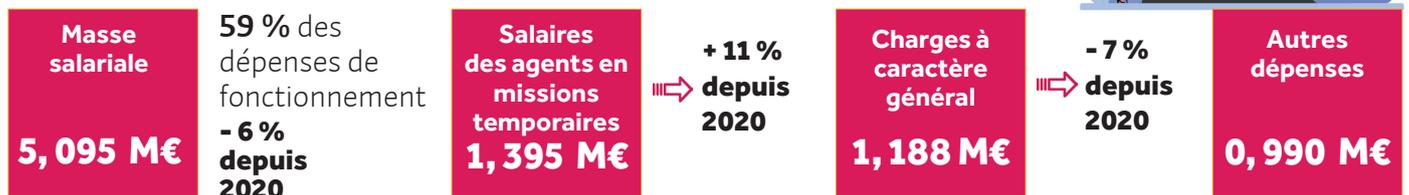
EMPLOI /
CONCOURS

2021 en chiffres

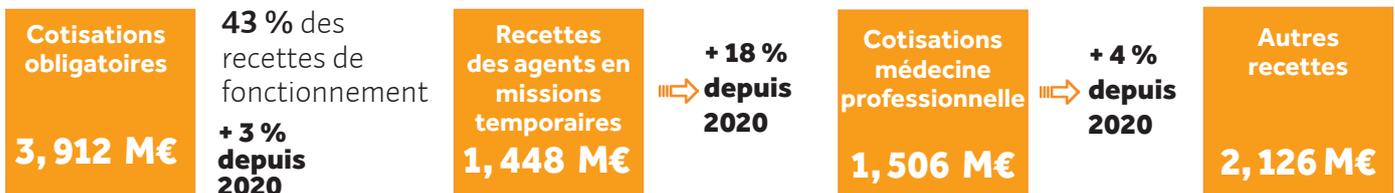


Les principaux postes de fonctionnement

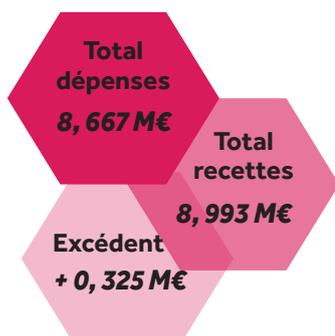
DÉPENSES : 8, 667 M€



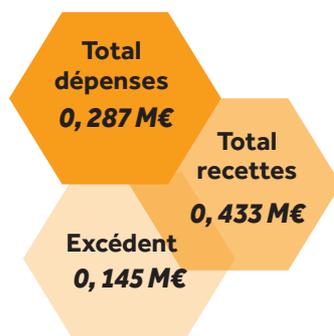
RECETTES : 8, 993 M€



Fonctionnement



Investissement



Dépenses de fonctionnement par politique

